# COMPRENDR RELEVE D'OP CONTENTIEU



Fiche pratique ROC

**SEPTEMBRE 2018** 

# Qu'est-ce qu'un ROC (Relevé d'Opérations Contentieuses)?

C'est un document hebdomadaire <sup>1</sup> récapitulatif des mouvements financiers relatifs au recouvrement de l'ensemble de vos créances impayées transmises lors de vos demandes d'intervention contentieuse (DIC).

Ce document est constitué de plusieurs pages :

# Page 1

Relevé d'Opérations Contentieuses (synthèse des différentes écritures)

# Page 2

Relevés des récupérations sur créances

> pour retrouver les sommes recouvrées dans vos dossiers contentieux, affaire par affaire

#### Page 3

Relevé d'indemnité

> pour retrouver les versements d'indemnités de vos dossiers contentieux

# Page 4

Facture des frais de recouvrement

> pour retrouver les frais à votre charge ainsi que les éventuelles indemnisations sur frais d'EH, affaire par affaire

# Page 5

Compte-rendu des débours

> pour retrouver les frais à votre charge engagés par Euler Hermes Recouvrement France à votre demande expresse

# Page 6 NOUVEAU Vision par affaire

> pour retrouver l'ensemble

des mouvements financiers par client



Attention : les sommes figurant dans ce document peuvent être compensées par d'autres écritures venant à votre crédit, de ce fait évitez d'en séparer les pages.

Solde débiteur ou créditeur Total des récupérations sur créances  Total des indemnités Total
des frais de
recouvrement

Total
des frais
judiciaires

Les informations (date, numéro, etc. ) du ROC concerné se trouvent sur EOLIS, dans la rubrique gestion de mes impayés > dossiers contentieux > opérations financières.

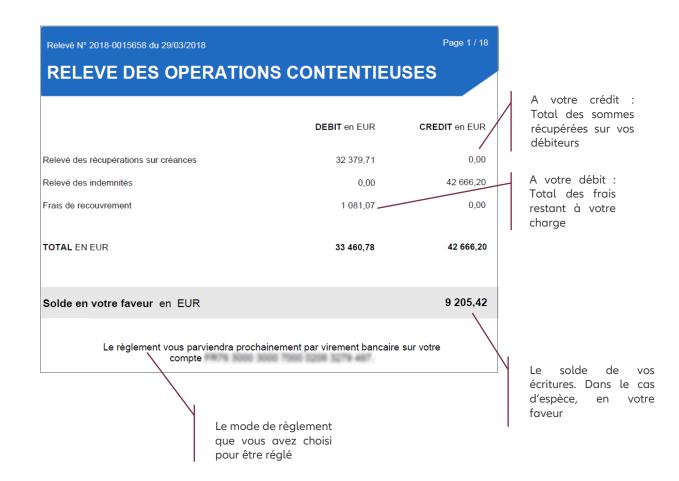
Pour obtenir un duplicata, RDV sur votre plateforme d'archivage sécurisé eDoc ou contactez notre service Accueil & Services au 01 84 11 50 54.

 $^1$ ROC Créditeur = en votre faveur avec une fréquence hebdomadaire / ROC Débiteur = en notre faveur avec une fréquence mensuelle tant que le solde est débiteur



# PAGE 1 VOTRE RELEVE D'OPERATIONS CONTENTIEUSES

Ce volet est la synthèse de toutes les écritures reprises sur les volets suivants, récupérations, indemnités et frais.



# **ASTUCE**

#### Relevé créditeur

7 Pour gagner en simplicité, sécurité et rapidité, optez pour être payé par virement.

Envoyez un email à <u>accueiletservices@eulerhermes.com</u>, précisant :

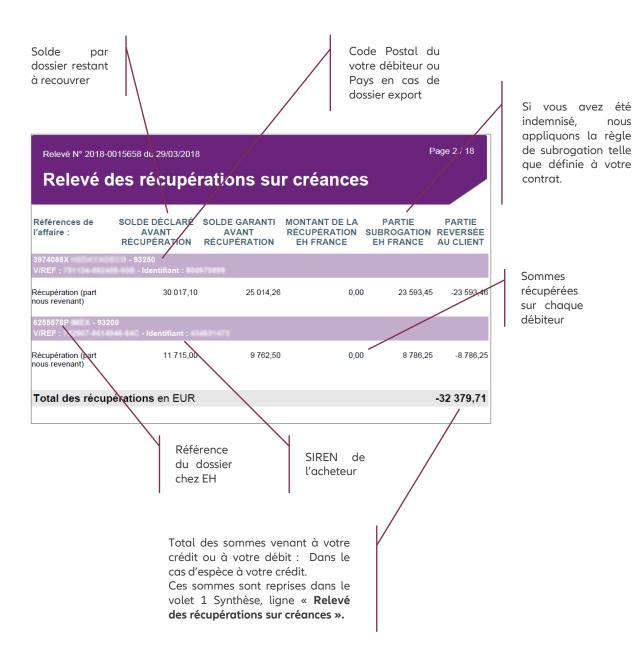
- votre souhait de bénéficier du virement pour le versement des sommes dues
- vos références bancaires : joindre un RIB

# Relevé débiteur

- Pour régler les sommes que vous pourriez nous devoir, optez pour le prélèvement automatique. Téléchargez le formulaire d'autorisation de prélèvement :
  - sur votre site <u>Mon espace EH</u>, rubrique Gérez votre contrat/Gestion du contrat (bas de page)
  - sur EOLIS dans l'onglet « la vie de mon contrat, informations utiles » et téléchargez le mandat prélèvement SEPA

# PAGE 2 VOTRE RELEVE DES RECUPERATIONS SUR CREANCES

Ce volet reprend, affaire par affaire, les sommes qui ont été recouvrées auprès de vos clients débiteurs.

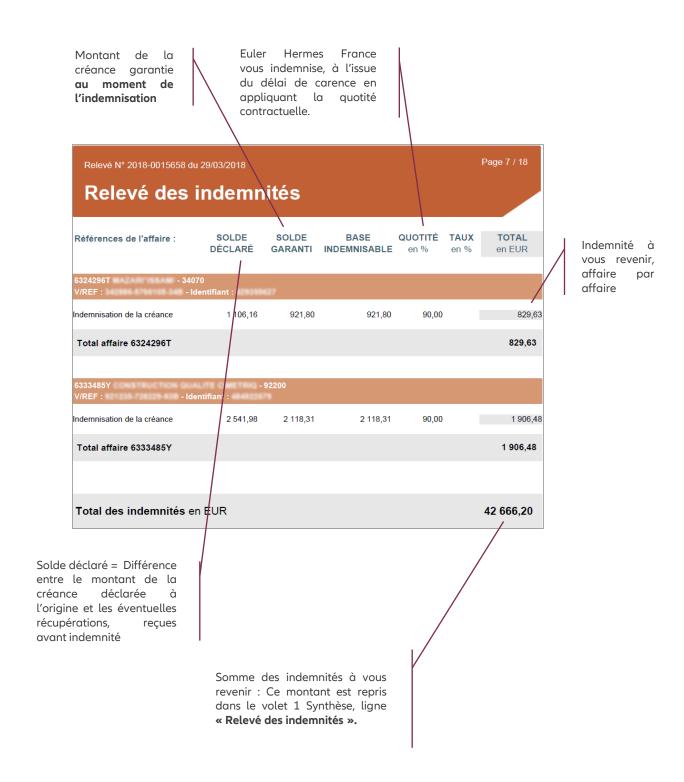




7 Pour toute récupération, n'oubliez pas de nous informer. Lorsqu'une somme vous a été réglée directement par votre débiteur après indemnisation, le cas échéant, nous l'indiquons dans le ROC.

# **PAGE 3** LE RELEVE DE VOS INDEMNITES

Ce volet vous permet de voir, affaire par affaire, le montant de vos indemnités.



#### PAGE 4 VOTRE RELEVE DES FRAIS DE RECOUVREMENT

Ce volet récapitule tous les frais de recouvrement ainsi que la Participation Aux Frais (PAF) éventuelle d'Euler Hermes, affaire par affaire :

Définition 1 : les frais de recouvrement sont les frais qu'Euler Hermes Recouvrement France vous facture lorsque vous transmettez une Demande d'Intervention Contentieuse (DIC).

Définition 2 : La Participation Aux Frais (PAF) est le montant des frais HT qu'Euler Hermes vous indemnise lorsque votre dossier est garanti.

Sur ce volet, deux tableaux détaillent le montant des frais, affaire par affaire :



Montant des frais de recouvrement facturés

# **₹** Tableau 2

Montant de la PAF, qui vient en déduction des frais lorsque votre créance est garantie<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Cf l'annexe à votre police ou votre lettre avenant, relative aux tarifs de votre contrat



#### Relevé N° 2018-0015658 du 29/03/2018 Frais de recouvrement - Facture N° Hors taxe Références de l'affaire : Taux TVA T.V.A. en EUR en % en EUR en EUR 145 00 29 00 174,00 rais minimum facturés 20.00 145 Frais minimum facturés 145 145.00 20.00 29.00 174,00 Frais minimum facturés 154 154,00 20,00 30,80 184,8 TOTAL FACTURE en EUR 3 537.45 707.49 4 244,94 Date d'exigibilité : 29/03/2018 Les éventuels appels complémentaires sont calculés selon le barème en vigueur. Page 14 / 18 Participation aux frais sur barème Références de l'affaire BASE QUOTITÉ Total COÛT RÉEL HT INDEMNISABLE en EUR PAR DOSSIER en EUR en EUR 145,00 90,00% 14,50 Participation 130,50 Participation 154,00 90,00% 138,61 Total pris en charge pour votre compte par EH France en EUR 3 163,87 1 081.07 Net à payer en EUR

Le montant créditeur ou débiteur du présent relevé est indiqué en première page du document

Coût réel HT restant à votre charge, affaire par affaire

Total des frais TTC relatif aux

dossiers

Participation aux frais de recouvrement, affaire par affaire

Tableau 1

Vos références

Tableau 2

Le prix est net à payer : il correspond au « total facture », déduction faite de la participation aux frais (PAF).

Taux d'intérêt des pénalités de retard ; taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son cération de refinnement la plus récente major suivant la deux de réception de la botaire.

En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire pour finis de recouvement prévue par l'article L441-6 du Code de Commerce sera due, dont le recouvement prévue par l'article L441-6 du Code de Commerce sera due, dont le recouvement prévue par l'article L441-6 du Code de Commerce de L416 du Code de Commerce D416 du Code de Commerce).

Dans le cas-ci il correspond à : Total Frais de recouvrement – Participation aux frais soit : 4 244,94 – 3163,87 = 1081,07 EUR

Le montant à payer est celui qui figure en page 1 du Relevé des Opérations Contentieuses car le net à payer peut être compensé avec des crédits du relevé.

# PAGE 5 VOTRE COMPTE RENDU DE DEBOURS JUDICIAIRES

Un débours judiciaire est l'ensemble des frais judiciaires qu'Euler Hermes Recouvrement France a engagés à votre demande expresse (exemple pour la résolution de litiges).

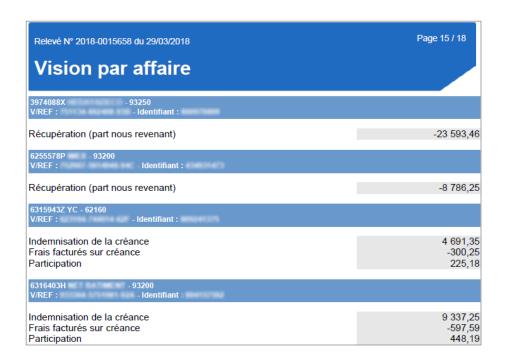




☐ Dans le cas où vous resteriez nous devoir une somme sur un Relevé d'Opérations Contentieuses (ROC) ou une facture de Frais d'Enquête et de Surveillance de plus de 90 jours, nous pourrions être amenés à nous rembourser par compensation avec un prochain ROC en votre faveur.

#### PAGE 6 VOTRE VISION PAR AFFAIRE

Ce volet, en fin de Relevé des Opérations Contentieuses, reprend l'ensemble des mouvements financiers classés non plus par catégorie mais par affaire contentieuse. Elle permet une vision synthétique des opérations sur une affaire donnée.





Retrouvez le détail des frais dans le 'Guide du recouvrement'

Vous pouvez également contacter votre courtier ou votre mandataire.

**Accueil & Services** est aussi à votre disposition au 01 84 11 50 54 du lundi au vendredi 08h15 – 18h00

